



La page des producteurs de volailles (ASPV)

Retour reconnaissant sur l'AD 2026

Le 26 mars 2026, la 27^e assemblée des délégués de l'Association suisse des producteurs de volaille (ASPV) s'est tenue à Seengen. En ma qualité de président, j'ai eu l'honneur de conduire cette assemblée. Les principaux points abordés sont présentés ci-après, auxquels j'aimerais ajouter quelques réflexions personnelles. Pour une organisation qui compte plus de 1000 membres, le système des délégués est à la fois pertinent et nécessaire. Je tiens toutefois à souligner que je me sens redevable envers l'ensemble des productrices et producteurs, y compris celles et ceux qui n'ont pas pu participer personnellement en tant que délégués.

La présence de nombreux invités a été remarquable. Citons à titre d'exemple Christian Stricker de l'Office fédéral de l'agriculture ainsi que les représentants des intégrations, des moulins, de Gallo-Suisse et d'Aviforum. Leur participation – accompagnée, pour certains, d'allocutions de bienvenue – témoignent de l'importance d'une collaboration basée sur le partenariat. L'ASPV défend des enjeux qui dépassent les intérêts propres à chaque intégration et contribuent à renforcer ce qui unit l'ensemble des producteurs de volaille suisses. L'atmosphère se caractérise par le respect mutuel et un engagement clair en faveur de la production suisse de viande de volaille.

Des objectifs explicites, des bases financières solides et des structures de représentation largement soutenues permettent un travail associatif concret et

efficace. Les efforts peuvent ainsi être ciblés et pleinement consacrés au développement de la filière dans un esprit résolument orienté vers la recherche de solutions. L'attitude constructive des cinq intégrations disposant de leur propre abattoir, tout comme le fort engagement des délégués et le sens des responsabilités du comité sont particulièrement réjouissants. C'est cette cohésion d'ensemble qui permet de traiter les dossiers de manière constructive et pragmatique.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes collègues du comité et le secrétariat de l'ASPV pour la qualité et la fiabilité de leur travail au cours de l'année écoulée. Ma reconnaissance est d'autant plus grande que, pour des raisons de santé, je n'ai pas toujours été aussi disponible que d'habitude. Je tiens également à vous remercier, chères productrices et chers producteurs, pour votre confiance ainsi que pour le choix de délégués qui assurent leur soutien à l'association avec discernement et en adressant des signaux clairs. Le centre de compétences Aviforum nous a apporté un soutien rapide, compétent et fiable dans de nombreux domaines – c'est pourquoi je tiens également à le remercier tout particulièrement.

C'est avec humilité face à la responsabilité inhérente à cette fonction, mais aussi avec fierté au regard des réalisations de notre association que j'entame cette nouvelle année de présidence. Merci pour votre soutien!

Adrian Waldvogel, Président

cadres équitables et fiables, une planification plus sûre plutôt qu'un changement de cap, ainsi qu'un esprit de partenariat plutôt qu'une logique de polarisation.

Rapport annuel 2025: objectifs de réduction des pertes d'éléments nutritifs et mesures d'ammoniac

Dans le rapport annuel 2025, Adrian Waldvogel a notamment mis en avant deux évolutions positives: l'accord conclu avec l'OFAG sur les objectifs de la trajectoire de réduction des pertes d'éléments nutritifs et les mesures d'ammoniac dans les poulaillers.

Dans le cadre du deuxième rapport intermédiaire destiné à l'OFAG sur l'accord sur les objectifs de réduction des pertes d'éléments nutritifs, l'ASPV a également évalué en 2025 les bilans d'import-export des 17 exploitations participantes. Par rapport aux années de référence 2014 à 2016, la réduction atteint 19,7% pour l'azote total et 51,2% pour le phosphore. La baisse est légèrement inférieure à celle de 2024, mais l'objectif a néanmoins été dépassé. Ces résultats ne tiennent pas encore compte du stockage du fumier ni de son enfouissement rapide dans les terres arables. Sur proposition de l'OFAG, les 17 exploitations participantes ont été invitées à saisir l'utilisation de leur fumier de volaille dans Agrammon. L'analyse a montré que l'exploitation la plus performante réduisait de plus de 90% les émissions aux stades du stockage et de l'épandage des engrais de ferme. En moyenne, la réduction s'élève à 48%, pour l'ensemble des exploitations, les exploitations d'herbages disposant toutefois de possibilités plus limitées à cet égard.

Comme cela a déjà été mentionné à plusieurs reprises dans le magazine AS, les émissions de NH₃ ont été mesurées, sous la direction de la HAFL, dans deux poulaillers de construction identique à Mettmenstetten. Les mesures sont terminées et livrent des résultats très positifs pour la filière avicole – avec des émissions nettement inférieures à celles estimées dans Agrammon jusqu'ici. De plus, l'effet des échangeurs de chaleur en termes de réduction des émissions a également pu être démontré.

Assemblée des délégués de l'ASPV du 26 mars 2026 à Seengen

En introduction au rapport annuel, le président Adrian Waldvogel a souligné que l'élevage suisse, qui génère plus de 70% du revenu agricole brut, contribue de manière significative à la création de valeur et à la sécurité d'approvisionnement. Les interventions politiques dans les domaines de la viande et de l'alimentation se révèlent peu efficaces, tant du côté de l'offre que de la demande. La filière avicole se distingue

par son dynamisme et sa capacité d'innovation, des structures claires, une contribution mesurable sur les plans écologique et économique ainsi qu'un marché régulé sans soutien de l'État. La collaboration au sein de la filière ainsi qu'avec les autorités fédérales s'inscrit dans une approche pragmatique, orientée vers les solutions et fondée sur le respect mutuel. Dans le cadre de la PA 30+, l'ASPV attend des conditions-

Activités 2026 / Compte, budget, statuts révisés

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu cette année (voir à ce sujet la page ASPV des numéros AS 1-2/26 et 3/26). À l'occasion de la séance du comité de Bell Suisse SA à Zell, une discussion a notamment eu lieu avec l'OSAV sur le thème du bien-être et de la santé des animaux. Cet échange a été très apprécié par l'OSAV. Celui-ci a en particulier souligné comme un atout majeur de la production intégrée la saisie précise des données relatives aux intégrations, qui peuvent être utilisées tant pour améliorer le bien-être animal que pour la planification.

Plusieurs initiatives parlementaires concernant Digiflux sont toujours en suspens. Selon une nouvelle proposition, les déclarations relatives aux livraisons d'aliments pour animaux et d'engrais minéraux devraient être supprimées, et le distributeur n'aurait qu'à indiquer l'usage prévu. À l'heure actuelle, l'évolution de ce dossier reste incertaine.

Les comptes 2025 et le budget 2026 ont été approuvés par l'assemblée des délégués. Les contributions versées à l'ASPV, à Proviande et à l'USP ont été augmentées. Toutefois, compte tenu des réserves financières de l'ASPV, le comité a décidé de maintenir les cotisations inchangées. Le budget 2026 table sur une production annuelle de 170 000 tonnes de poids vif et une cotisation maintenue à 6,00 francs par tonne. La perte budgétisée sera couverte par les réserves. Le comité de l'ASPV se penchera sur l'évolution future des cotisations et présentera une proposition de solution lors de l'AD 2027.

Après un examen juridique approfondi, les statuts révisés ont été approuvés par l'assemblée générale et sont entrés en vigueur le 26 mars 2026. Deux adaptations ont été nécessaires pour l'inscription au registre du commerce; elles concernent la convocation de l'assemblée générale ainsi que les dispositions relatives à la loi sur la fusion. En outre, le comité devrait à l'avenir disposer de compétences élargies et d'une plus grande marge de manœuvre en ce qui concerne l'éligibilité de ses membres et des représentants au sein d'autres organisations.

Corinne Gygax, gérance ASPV

AG des producteurs Bell (PVB)

L'assemblée générale des producteurs de volaille Bell (PVB) s'est tenue à Reiden (LU) le 13 mars 2026. Le président Adrian Waldvogel a dressé le bilan d'une année réussie, marquée par une évolution favorable du marché et une forte demande en volaille suisse. Il a par ailleurs annoncé qu'il quitterait ses fonctions de président lors de la prochaine AG, la durée maximale de son mandat étant atteinte. Le comité est d'ores et déjà à la recherche d'un successeur adéquat. Stephanie Sidler a présenté le bouclage annuel des PVB ainsi que les comptes du fonds de risque, qui se sont tous deux soldés par un bénéfice.

Outre les allocutions de Stephan Wolf (Bell Suisse SA), Ruedi Stucki (ASPV) et David Zumkehr (Aviforum), l'assemblée a donné lieu à de nombreuses prises de parole. Les producteurs ont exprimé de vives inquiétudes concernant le projet d'introduction d'un nouveau système de chargement par conteneurs, qui entraînerait des investissements importants, des adaptations des bâtiments et poserait des difficultés lors du chargement. Des interrogations subsistent également au sujet du programme d'encouragement pour limiter les émissions de CO₂, qui implique lui aussi des investissements importants. Le comité a pris note des préoccupations des producteurs et en tiendra compte dans son travail au cours de l'année.

Stephanie Sidler PVB

AG des producteurs Micarna (APVM)

Lors de l'assemblée générale des producteurs de volaille Micarna (APVM) du 20 mars 2026, l'accent a été mis sur la réorientation prévue de la production Optigal. Une délégation de Migros et de Micarna a montré que, dans plusieurs pays européens, le marché de la volaille évolue vers des races à croissance plus lente. En s'alignant sur l'European Chicken Commitment, Migros souhaite renforcer son rôle de précurseur et mise donc sur un développement stratégique majeur du programme Optigal existant. De nouvelles directives pour la production Optigal ont été élaborées en collaboration avec des organisations paysannes et IP Suisse. L'objectif est de mettre en place une production SST reposant sur une race

semi-extensive, tout en favorisant la biodiversité et en renforçant la protection du climat et des ressources – et ce, sans modification du prix de vente ni perte de revenu pour les producteurs. Environ 140 à 150 producteurs sont actuellement recherchés pour passer à la production Optigal. Les autres producteurs poursuivront comme auparavant.

En 2025, Micarna a abattu plus de 34 millions d'animaux pour un poids vif d'environ 67 millions de kilogrammes. Parmi les principaux défis figurent l'augmentation des saisies, les questions de santé animale tels que le réovirus, la grippe aviaire et la maladie de Newcastle, ainsi que la qualité des poussins. Concernant le nouvel abattoir, Micarna se montre prudemment optimiste: l'autorisation est attendue prochainement*, après quoi il faudra attendre l'expiration du délai de recours.

Le comité a dressé le bilan d'une année intense. En collaboration avec Micarna, les coûts d'exploitation, de chargement et de chauffage ont été analysés et les prix de rachat ont été ajustés. Les calculs se fondent sur les coûts réels et sont actuellement jugés corrects. En ce qui concerne les grandes halles et les sorties partielles des poulaillers, le comité poursuit ses échanges avec Micarna. Les prochaines adaptations sont d'ores et déjà prévues pour fin 2026.

L'un des moments forts de l'assemblée générale a été l'exposé de Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans. Il est revenu sur les enjeux actuels de la politique agricole et a souligné la nécessité pour le secteur de parler d'une seule voix et d'avoir une représentation politique forte.

Les nouvelles exigences du marché, le contexte politique et les attentes croissantes en matière de bien-être animal et de durabilité exigent une collaboration étroite entre les producteurs, le comité de l'APVM, Micarna et Migros. Cela nécessite des changements, qui doivent toutefois être acceptables pour toutes les parties concernées.

Résumé du rapport d'Eva Wyttenbach, secrétaire de l'APVM. Vous trouverez le rapport complet sur www.aviforum.ch
 > Revue d'aviculture > Éditions actuelles
 > Téléchargements actuels ■

* Entre-temps (1^{er} avril 2026), le permis de construire a été délivré (note de la rédaction).